



**CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS**

Perspectives:

Développement économique du Grand Chasseral, enjeux industriels et aménagement du territoire

Lundi 13 mai 2024, séance extraordinaire du Conseil général de Tramelan



**Grand
Chasseral**

Exemple: ZI Villeret

Succès économique:

+ de 1500 employés

Réponse nécessaire aux
besoins de développement
de trois grandes sociétés de
premier plan

Pourtant:

- quartier résidentiel
- accès
- offre de services

→ Problématique → PDE

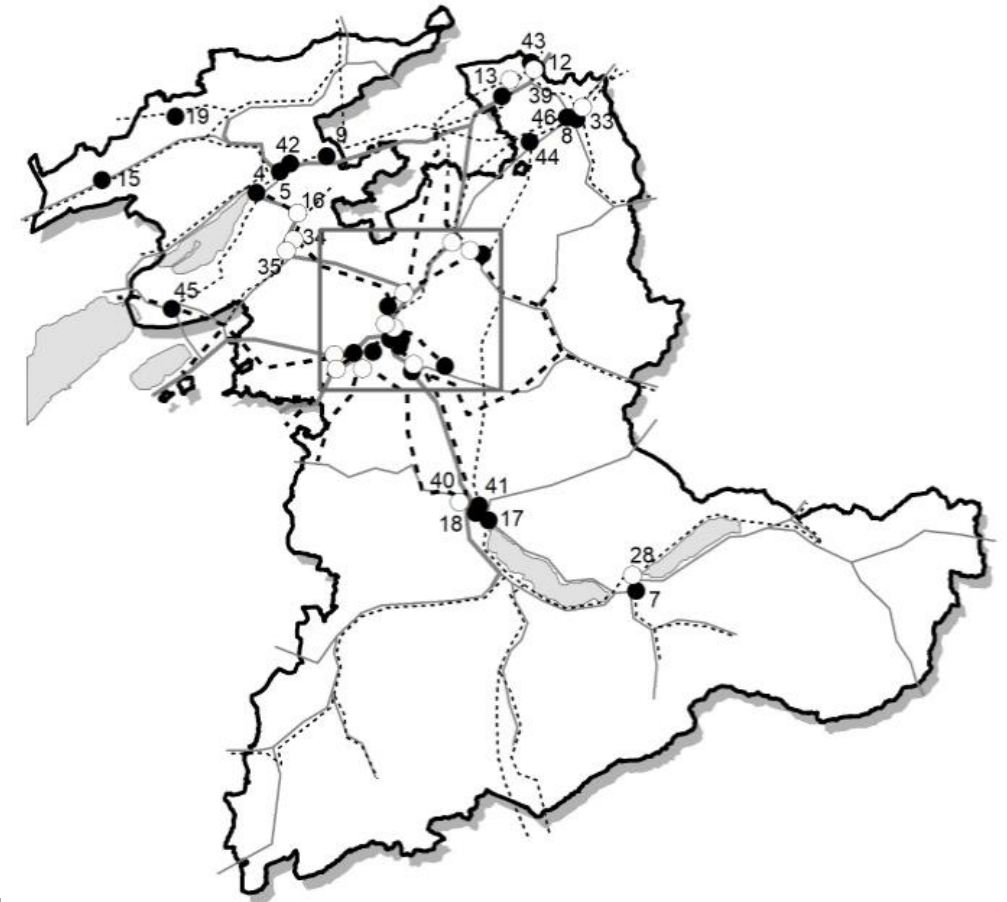


Programme cantonal des PDE

Instrument cantonaux d'aménagement du territoire →
Introduire une planification de long terme

- Programme lancé en 1989
- 40 PDE dont une vingtaine actifs
- 2 catégories : activités (comprenant l'industrie) et services
- PDE de premier plan (Wankdorf, Thoune Nord, Champs de Boujean)

Pôles de développement cantonaux (PDE)





PDE/ZSA bénéficiant d'une gestion active

N°	Site	Type	EC	N°	Site	Type	EC
1	Bern, Ausserholligen (1, 2, 3, 4)	PDE	CR	17	Thun, Bahnhof	PDE-S	CR
2	Bern, Bahnhof (2, 4)	PDE-S	CR	18	Thun Nord (1, 2)	PDE	CR
3	Bern, Wankdorf (1, 2, 3, 4)	PDE	CR	19	Tramelan, Fin des Lovières	PDE-A	CR
4	Biel / Bienne Masterplan (2, 3, 4)	PDE-S	CR	20	Worb, Worboden	PDE-A	CR
5	Bienne, Champs de Boujean (1, 2, 3)	PDE-A	CR	21	Zollikofen / Münchenbuchsee	PDE-S	CR
6	Burgdorf, Bahnhof (4)	PDE-S	CR	41	Steffisburg, Bahnhof	PDE	CR
7	Interlaken Flugplatz	PDE / ZSA	CR	43	Niederbipp, Stockmatte (2)	PDE-A	CC
8	Langenthal Bahnhof (4)	PDE-S	CR	44	Herzogenbuchsee, Bahnhof (4)	PDE-S	CR
9	Lengnau, Lengnaumoos	PDE-A	CR	22	Ostermundigen Mösli	ZSA	CC
11	Muri, Gümliigenfeld (3)	PDE-A	CR	42	Bienne / Pieterlen	ZSA	IP
12	Niederbipp / Oensingen (intercantonal) (2)	PDE-A	CC	45	Ins, Zbangmatte	ZSA	Cr
14	Ostermundigen, Bahnhof (2, 4)	PDE-S	CR	46	Langenthal/Thunstetten Oberhard/Wolfhusenfeld	PDE-A/ZSA	CC
15	St-Imier, rue de la Clef	PDE-A	CR				

Seulement 2 PDE dans le Jura bernois: Tramelan et Saint-Imier
Leur capacité actuelle est pleinement exploitée

Tramelan, 13.05.2024

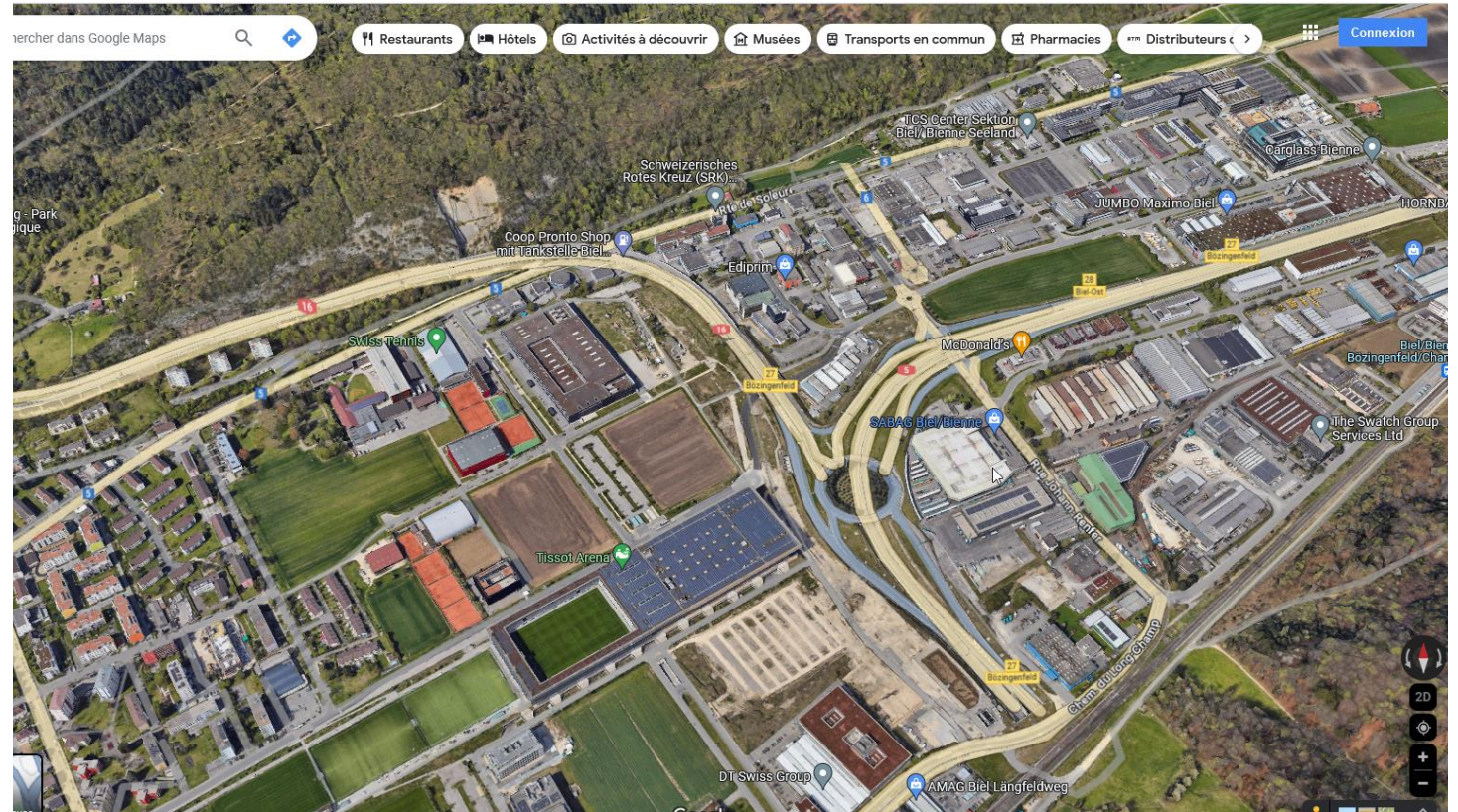
Exemple des Champs de Boujean

Développement jugé abouti du point de vue de l'aménagement territorial

Accès autoroutier et desserte transports publics

Zone différenciée de l'habitation

Vision du territoire qui a contribué à l'émergence d'activités non industrielles mais localisées de manière cohérente (Tissot Arena, Swiss Tennis)



Problématique d'aménagement du territoire

Sujet critique
spécialement pour le
Grand Chasseral

Abordé dans le cadre
de la STRATECO 2030



ATOUPS ET OPPORTUNITÉS / ÉCONOMIE

ATOUPS AUJOURD'HUI

- ▶ Densité et complémentarité industrielle
- ▶ Offre de formations, de services et d'artisanat pour l'industrie
- ▶ Savoir-faire et crédibilité industrielle
- ▶ Tissu interdépendant de PME
- ▶ Insertion dans les marchés mondiaux
- ▶ Ambassadeurs et produits phares

OPPORTUNITÉS 2030

- Clarification de la place et de l'orientation de la région
- Interactions avec le centre urbain biennois
- Adoption d'une identité et d'une image fortes
- S'organiser comme une agglomération
- Formulation d'une vision économique commune à long terme

Stratégie
économique
du Jura bernois

—
2030

—
INFRASTRUCTURES,
CONSTRUCTION ET
ARTISANAT

—
Mesures





01

Adapter l'infrastructure ferroviaire

Pour une cadence à la demi-heure dans les communes-entre, une correspondance de qualité aux nœuds ferroviaires et une utilisation renforcée des transports publics.

02

Renforcer l'axe ferroviaire de la vallée de Tavannes

Pour une desserte ferroviaire avec des objectifs contraignants et coordonnés entre le canton de Berne, les communes et l'entreprise de transport opérant la ligne.

03

Créer des hubs de mobilité

Pour une transformation des gares en centres intermodaux, dotés d'un mobilier urbain spécifique au Jura bernois, permettant une mobilité douce, combinée et adaptée à la configuration régionale.

04

Instaurer des systèmes innovants de mobilité

Pour densifier l'offre de transports publics modernes dans les communes ou entre les localités, proposer des alternatives dans les espaces peu densément habités et améliorer l'accès aux sites majeurs de tourisme.

05

Améliorer l'accès routier du Vallon de Saint-Imier

Pour éviter la congestion de Sonceboz et accéder à la sortie autoroutière des Cornets.

06

Développer le co-voiturage

Pour fluidifier le trafic routier dans les localités en mettant à disposition des aires de stationnement et en réalisant des plans mobilité focalisés sur des zones d'activités.

07

Augmenter le taux d'autonomie

Pour s'approcher de l'autosuffisance énergétique grâce à une production locale d'énergie renouvelable répondant aux besoins de l'industrie et créer de la valeur ajoutée.

08

Améliorer l'efficacité énergétique

Pour réduire la consommation régionale, faciliter la transition énergétique et la diminution de la dépendance aux énergies fossiles.

09

Favoriser l'évolution du bâti industriel

Pour mettre en œuvre des logiques d'écologie industrielle permettant efficacité et vision durables.

10

Instituer un centre de compétences

Pour gérer les projets en lien avec les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la recherche appliquée, conseiller les acteurs et mener une valorisation active.

11

Etablir un indicateur

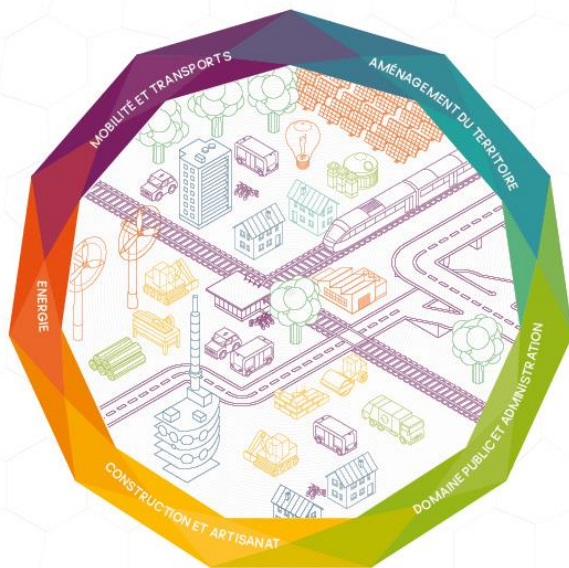
Pour publier régulièrement la progression du taux d'autonomie en énergie de la région.

12

Collaborer avec le Swiss Energypark

Pour focaliser expérimentation, échanges et innovations.

UNE HARMONISATION D'ÉLÉMENTS HÉTÉROGÈNES AFIN DE STRUCTURER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE COHÉRENTE, FONCTIONNELLE ET DURABLE



CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS
strategie.jurabernois.ch/infrastructures

SSE-JB
Solidité au service des entreprises
section du Jura bernois



13

Établir une perception coordonnée

Pour un fonctionnement de la région comme une entité disposant d'un aménagement du territoire cohésif et cohérent du point de vue de l'ensemble.

14

Adopter une signalétique et un mobilier urbain

Pour marquer le territoire de signes distinctifs communs au Jura bernois.

15

Créer des structures intercommunales

Pour le développement de zones d'activités et adapter des surfaces actuelles ou futures aux besoins de l'industrie.

16

Régionaliser les infrastructures sportives

Pour favoriser une offre de haut niveau et des spécialisations.

17

Revaloriser l'habitat existant

Pour une densification et une réappropriation notamment dans les centres.

18

Développer une unité industrielle de tri/recyclage

Pour un traitement centralisé, fédérant les acteurs et s'appuyant sur des sites de collecte de diverses matières.

19

Digitaliser le processus de permis de construire

Pour réévaluer et simplifier la procédure, raccourcir son délai à 10 semaines et élaborer un traitement des demandes en phase avec les pratiques actuelles.

20

Créer une voie prioritaire

Pour traiter dans le cadre légal les demandes de permis de construire répondant d'un intérêt économique de premier plan grâce à son initiation par un organisme neutre.

21

Obtenir une procédure simplifiée

Pour les permis sans demandes de dérogations respectant intégralement la réglementation.

22

Centraliser l'information sur les marchés publics

Pour mettre à disposition des communes les outils de décision favorisant une prise en compte de l'économie régionale.

23

Organiser des événements spécifiques

Pour une commission régionale des enjeux entre communes, OACOT, OED, CFCR, OPC, Préfecture, entrepreneurs et artisans.

24

Identifier les convergences

Pour mutualiser les efforts face aux défis collectifs de l'artisanat.

25

Lancer un format d'événements

Pour un réseautage et une définition des enjeux communs au monde de l'artisanat.

26

Élaborer une plateforme

Pour réguler les rapports de coopération-coïncurrence et favoriser la constitution de consortiums permettant une réponse régionale à de grands projets.

27

Conseiller entreprises et artisans

Pour expliciter les règles et pratiques des marchés publics, encourager le recours aux plateformes d'appels d'offre et améliorer la veille.

28

Soutenir l'évolution des savoir-faire

Pour incorporer l'apport des nouvelles technologies et assurer une relève dans des professions essentielles à l'économie régionale.

Instantané de l'industrie 2024

- Economie entraînée par l'horlogerie et la microtechnique
- ½ emploi dans le secondaire
- Présence et concurrence globale de longue date
- Union européenne est le premier partenaire économique
- Horlogerie reste le premier domaine d'application de l'outil de production
- Medtech (dentaire), automobile, aéronautique, microélectronique domaines d'applications principaux (marchés?) de la microtechnique



Développement économique: vision

Les enjeux de demain du point de vue industriel

- Attirer talents et compétences
- Force du franc suisse
- **Conditions cadres et aménagement du territoire**
- Energie
- Relations avec UE
- Maintien du moyen de gamme mécanique
- Gérer les mutations industrielles



Développement économique: vision

«D'autres dossiers plus terre à terre occupent notre esprit actuellement. Cela a déjà été dit mais il faut le répéter : les possibilités d'implantation et de développement pour les entreprises dans le Grand Chasseral sont insuffisantes. Une vision d'ensemble manque et chaque commune se débat comme elle peut avec ses particularités. Une approche régionale cohérente est nécessaire. La CEP s'en préoccupe et suit attentivement l'évolution de cette thématique.»

Nicolas Curty, Président de la CEP, édito de la Revue 174 (à paraître)

Constats:

- Changement de la structure industrielle régionale (émergence de grandes entités)
Récemment 10 projets de 10'000m² à création de 1200 emplois
Activités quittent les villages pour se concentrer dans des zones dédiées
- Défaut de surfaces pour des projets endogènes
- Surfaces disponibles inadaptées

Risque de délocalisation, de pertes d'emplois, de perte de valeur

Constats:

«Nous craignons de ce fait que des entreprises industrielles installées (souvent créées) dans le Grand Chasseral ne soient contraintes à quitter la région pour des questions de terrain alors que les compétences du territoire correspondent pleinement à leurs besoins de long terme. Cette situation est critique et promet des incidences politiques, notamment si des départs sont faits pour les cantons voisins.»

Prise de position de la CEP dans le cadre de la consultation CRTU 2024

Court terme:

- Dans ce contexte, l'ouverture rapide de nouvelles zones d'activité nous paraît impérative. Les possibilités de Sonceboz (Blancheterres), Court (Nancoran), Nomlieutant (Valbirse), comme l'extension des PDE de Tramelan et Saint-Imier nous semblent offrir **le minimum nécessaire** pour les prochaines années.

→ Il n'est déjà plus possible de répondre aux besoins de court terme

→ Les besoins des 15 prochaines années ne sont pas couverts

Résultant de cette lecture, la possibilité de mieux concentrer l'activité industrielle dans des zones dédiées permettant le développement de l'offre de transports publics ainsi qu'une mobilité douce et durable, doit ainsi être perçue comme une opportunité. Dans le prolongement de ces considérations, il nous apparaît de plus pertinent de concevoir rapidement un système régional de gestion des zones d'activités.

Dans ce contexte préoccupant: importance accrue du PDE de Tramelan pour la région

→ Zone stratégique et prioritaire

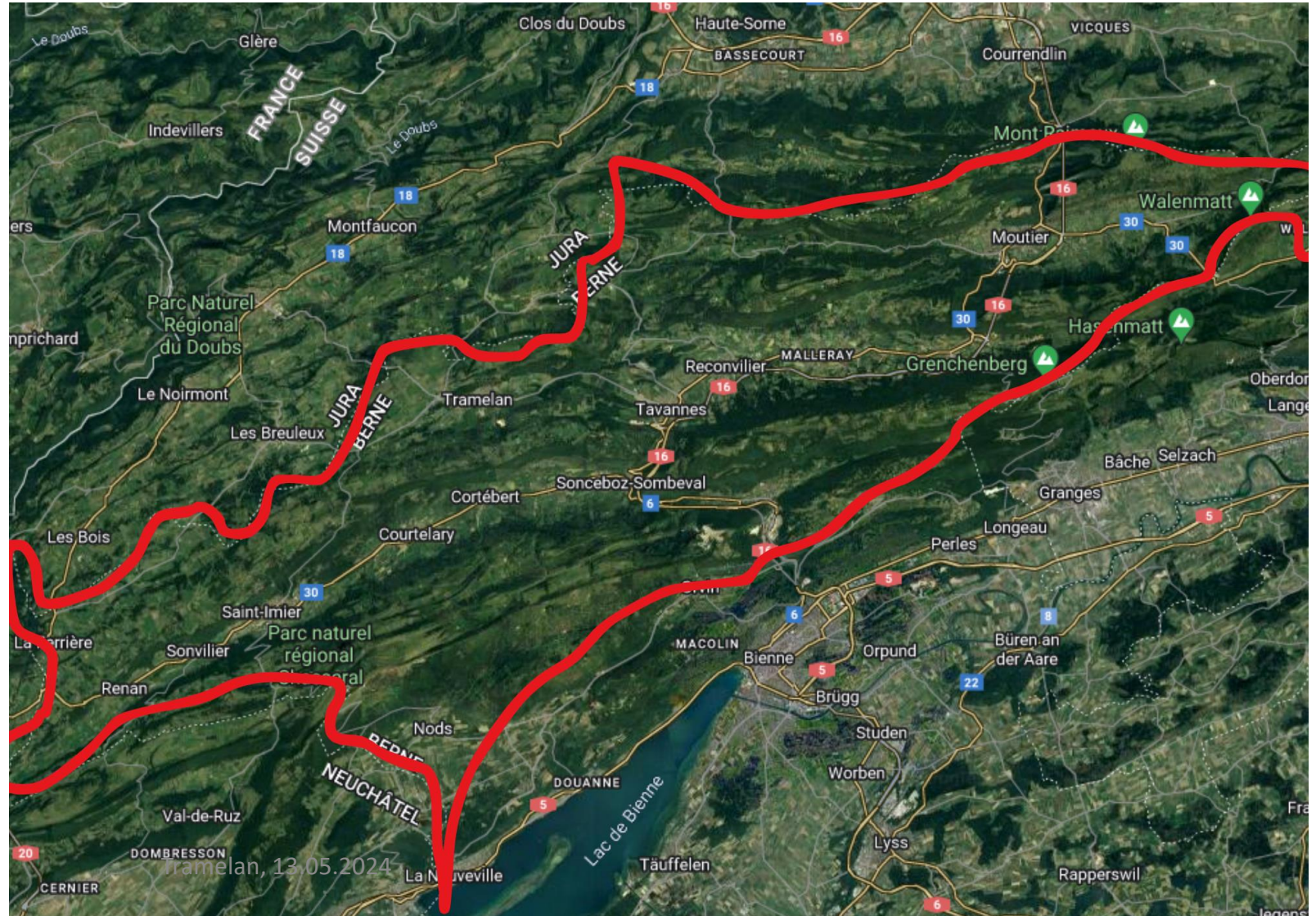
Des solutions pragmatiques sont nécessaires

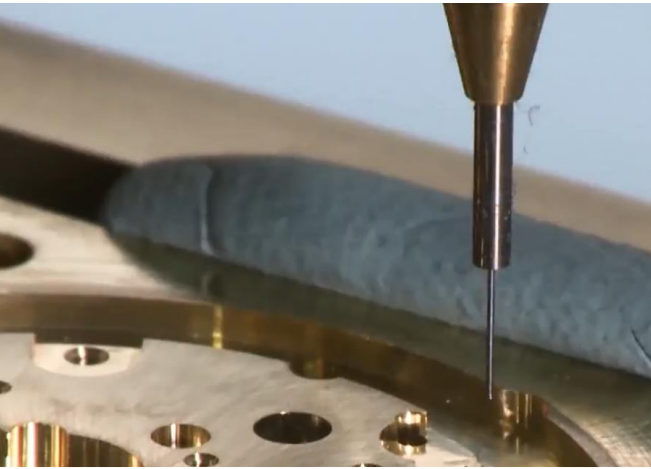
- ✓ ouvrir la zone par étapes
- ✓ intégrer des mesures concrètes de mobilité en relation directe avec les besoins
- ✓ Se donner le temps pour résoudre les problèmes d'accès et de parking
- ✓ La desserte en transport public ne doit pas freiner l'extension de la zone (**spécificité régionale**)



Conclusion

- Vert → cadre naturel
- Equilibre unique communes, habitation, activités, nature à préserver
- 1 emploi sur deux dans le secondaire → atout





Inventivité et précision

- 🌀 Qualité et ingéniosité
- 🌀 Passion
- 🌀 Innovation
- 🌀 Pragmatisme
- 🌀 Compétitivité
- 🌀 Enthousiaste
- 🌀 Créativité



Harmonie

- 🌀 Un modèle économique unique
- 🌀 Région à taille humaine
- 🌀 Mixité habitat industrie
- 🌀 Cadre de vie dans un écrin de verdure
- 🌀 Offres riches de loisirs, culture et sport
- 🌀 Infrastructures riches



Pérennité

- 🌀 Vision à long terme
- 🌀 Entreprises établies de longue date (près de 200 ans pour certaines)
- 🌀 Entreprises ancrées dans la région avec une responsabilité sociétale forte
- 🌀 Proportion d'énergies renouvelables notablement élevée
- 🌀 Possibilité de formation larges
- 🌀 Communes établies et dynamiques



Nature & environnement

- 🌀 Forêts, pâturages boisés et paysages diversifiés
- 🌀 Gestion précautionneuse des zones agricoles et forestières
- 🌀 Faible morcellement du paysage
- 🌀 Des formes géologiques remarquables (gorges, falaises, dolines, marais)



Métamorphose

sans chichi

